

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINESEC/DECC

CAP STT

Spécialité : ESCOM - VE

Durée : 1 h 30 min.

Coefficient : 1

Session : 2024.

REDACTION PROFESSIONNELLE

Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé.
N.B. : Avant de commencer à traiter ce sujet, vérifier qu'il comporte les pages de 1 sur 3 à 3 sur 3.

Vous êtes employé(e) au sein de la structure dont voici la fiche signalétique.

Raison Sociale : ETABLISSEMENTS WALAMBE

Activité : Restauration-hébergement-

Siège Social : Yagoua **CB :** 35620, **RC** 0021 YDE, **N° SCIFE :** 1085 20 A

BP : 44

Tél. : 242 16 36 44 / 677 52 24 62

Directeur Général : Emile LABASSOU

Votre poste : Agent comptable et marketiste

Vos activités : rédaction du courrier, services administratifs divers

Vous êtes employé comme agent comptable et chargé du marketing dans les Ets WALAMBE. Le 15 Mai dernier, vous avez commandé auprès de votre fournisseur « la Cotonnière Industrielle du Cameroun, les articles en annexe I. Ladite commande devait être livrée le 30 Juin.

Le 08 Juin 2024. Un incident s'est déclaré dans vos locaux. Un ouragan s'est abattu sur vos installations, renversé plusieurs murs et endommagé plusieurs matériels avec lesquels vous assurez les services. Etant donné qu'il est impératif d'engager les travaux de réfection de votre espace, vous vous trouvez dans l'impossibilité de respecter l'engagement pris auprès du fournisseur, votre Patron porte donc des annotations sur le double de la lettre de commande que vous avez envoyée à la Cotonnière Industrielle du Cameroun et vous demande de faire le nécessaire.

TRAVAIL A FAIRE :

20 POINTS

Rédigez et présentez à la main sur l'annexe 2 la lettre à adresser au fournisseur sachant que la dernière envoyée portait les **ref : EL/DT/17/148**

ETABLISSEMENTS WALAMBE

YAGOUA

ANNEXE I : lettre de

BV Ecrire au fournisseur :

- Annuler la commande ;
- Préciser que suite à l'incident impossibilité de respecter engagement pris ;
- Espérer bonne compréhension de sa part ;
- Promettre de renouveler l'ordre dès la fin des travaux.

LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN
Export

BP 65
GAROUA

Yagoua,

Le 25 Mai 20...

Objet : Commande n° 775

Messieurs,

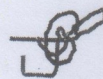
Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir les articles ci-après :

- 20 paires de draps coton imprimé fleuris ;
- 18 paires de drap coton blanc ;
- 25 couvre-lits ;
- 40 pièces de toile en soie pour rideau.

Vous voudrez bien respecter le délai de livraison qui est de 45 jours.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,



E. LABASSOU